

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 14 février 2025

Les douaniers de Menton découvrent des dents de dinosaures dans un camion de fret express

Le 27 janvier, lors d'un contrôle sur l'A8 les douaniers de Menton ont découvert 9 dents de dinosaures dans des colis transportés par un camion espagnol. Cette découverte de fossiles de dinosaures du crétacé supérieur (72 à 66 millions d'années) reste tout à fait exceptionnelle.



Le 27 janvier, lors d'un contrôle sur l'A8 les agents procèdent à l'examen d'un chargement de colis dans un camion espagnol, parmi lesquels ils font la découverte inédite de 9 énormes dents, dont ils demandent l'expertise.

Le chauffeur interrogé, effectue la liaison Espagne/Italie, les deux colis en provenance d'Espagne sont destinés à des particuliers italiens près de Gènes et Milan.

L'expertise réalisée par un spécialiste de conservation du patrimoine au Musée de la Préhistoire régionale de Menton, révèle qu'il s'agit de dents de reptiles fossilisés de dinosaures de l'ère tertiaire présents dans le bassin géologique du Maroc :

- une dent de reptile marin Plésiosaure *Zarafasaura oceanis*
- trois dents de Mosasaure

- cinq dents de reptiles fossilisées appartenant vraisemblablement à un *Dyrosaurus phosphaticus*

Ces biens archéologiques sont soumis à justificatifs d'importation, de détention, et de circulation, que le chauffeur ne peut produire.

Des investigations complémentaires sont en cours afin d'identifier les destinataires et décider des suites à donner à cette constatation.

Dans le cadre de leur mission de lutte contre le trafic de biens culturels, les services douaniers ont réalisé en 2023, 43 constatations ayant permis la saisie de 23 320 articles.

Les objets archéologiques et les biens anciens (hors monnaies), principalement issus de l'Antiquité gréco-romaine, représentent la majorité des infractions, suivis des livres anciens, manuscrits, lettres. Les monnaies anciennes représentent une part importante des saisies, puis viennent les tableaux, peintures et dessins. Les autres objets de fraude témoignent également de la grande variété des biens saisis par la douane : statues, cheminées, incunables, archives, meubles...

[POUR ALLER PLUS LOIN](#)

- Photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/i8aW8r3ouJ>

Contacts presse :

Direction régionale des douanes de Nice : Samantha Verduron 09 70 27 87 01/06 64 53 10 76

Bureau de la communication : 01 57 53 47 18 / 42 11 / 47 14 / 43 18 – presse@douane.finances.gouv.fr